

Après le suicide de Christine Renon : émotion, colère et des mesures à prendre pour la direction d'école

Lundi 23 septembre 2019, les personnels de l'Éducation nationale et toute l'opinion publique apprenaient avec effroi le suicide de Christine Renon, directrice d'école en Seine-Saint-Denis. Il est toujours difficile de faire face aux émotions et questions qu'un tel drame suscite.

Nous avons interpellé le Ministère, et nous continuerons de le faire, notamment lors de la réunion des instances de dialogue social à venir, autant que possible en lien avec les autres organisations syndicales avec lesquelles nous sommes en contact depuis le suicide de notre collègue. Son suicide doit être imputé au service : le Ministère doit prendre la mesure de la dégradation des conditions d'exercice et prendre enfin des mesures pour que cela change. [Une pétition à signer est en ligne](#), cliquer ci-contre ...[Lire la suite](#)

Réussite éducative pour tous et partout

La déconcentration de la politique de différenciation territoriale et le dialogue social territorial doivent permettre la complémentarité des professionnels pour des équipes pluri-professionnelles au service du parcours de tous les élèves.

Si le Sgen-CFDT souligne la nécessité de révision régulière de la carte scolaire liée à la désertification des territoires ruraux, il dénonce l'abandon des services publics sur les territoires ruraux. Mutualiser les moyens, développer la communication numérique, assurer les déplacements, investir dans un bâti adapté aux changements climatiques, répondre aux besoins des élèves, autant d'enjeux primordiaux pour la réussite éducative. [Lire la suite](#)

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive - session 2020

Une note d'information rectorale précise les conditions d'inscription au CAPPEI pour la session 2020 ainsi que les modalités de l'examen. [La note d'information](#)

Les temps forts de l'année de stage premier degré

Les moments importants de l'année de stage (reclassement, mutations, titularisation...) : [ICI](#).

Création d'une allocation de formation dans le cadre de formations suivies pendant les périodes de vacance des classes

Un décret paru au J.O. du 8-9-2019 crée une allocation de formation qui peut être versée aux professeurs bénéficiant d'actions de formation pendant les périodes de vacance des classes. Il organise l'information préalable des personnels sur les actions de formations proposées pendant les périodes de vacance des classes qui sont réalisées à l'initiative de l'administration. Il limite par ailleurs la durée de telles actions de formations, réalisées à l'initiative de l'administration, à cinq jours par année scolaire. [Le décret publié au BO](#)

Le taux horaire de l'allocation de formation prévu à l'article 2 du décret n° 2019-935 du 6 septembre 2019 susvisé est fixé à 20 euros bruts, dans la limite d'un montant plafond de 60 euros par demi-journée et de 120 euros par journée. [L'arrêté paru au BO n° 36](#)

Déclaration des déplacements à l'étranger des élèves, des personnels

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a mis en place le site "Ariane" pour recenser les voyages des ressortissants français à l'étranger. Les écoles/établissements scolaires doivent y enregistrer les mobilités de leurs élèves en Europe et dans le monde.

Le site Ariane permet au(à la) directeur(trice)/chef d'établissement et aux accompagnateurs de bénéficier en temps réel de recommandations de sécurité si la situation dans le pays de destination le justifie (événements sanitaires, climatiques et géopolitiques)

: <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>. [L'information sur le site académique](#)

Actualités CFDT

Sécurité sociale : la CFDT dit non au PLFSS 2020

Le gouvernement a confirmé son intention de ne pas compenser à la Sécurité sociale la perte de ressources de 3,3 Md€ induite par l'exonération des cotisations sociales salariales sur les heures supplémentaires, l'introduction d'un taux intermédiaire de CSG sur les revenus de remplacement et les réductions de forfait social prévues dans la loi Pacte. **Il remet ainsi en cause les principes d'autonomie et d'un financement exclusif affecté à la Sécurité sociale. La CFDT ne peut l'admettre.** Les conséquences sont immédiates : le déficit explose artificiellement et accroît la pression sur les dépenses. [En savoir plus](#)

Bons plans :

- **Le nombre au cycle 1.** Un document de Dominique Gourgue sur le nombre au cycle 1. [Le lien](#)
- **Festival international de géographie de Saint Dié les 4, 5 et 6 octobre.** Le thème de la 30e édition est "Les migrations" et la région invitée les Caraïbes. [Le programme du FIG](#)
- **Fête de la science du 5 au 13 octobre 2019.** [Le programme](#)